

Et si l'Hexagone mettait du vin dans ses Hauts...-de-France ? Depuis 2016, des vignes ont commencé à pousser sur les terres de cette région, plus habituées à la bière, aux betteraves et aux patates ! Simple lubie ou vrai potentiel ? Notre rédaction locale a sillonné le territoire pour mener l'enquête.

► **A lire :** Y a-t-il un avenir pour une filière vin dans les Hauts-de-France ?

6 avril

Quand le "quoi qu'il en coûte" fait de la résistance

Quand il n'y en a plus, il y en a encore. L'Etat a décidé de prolonger plusieurs des outils d'aide au financement des entreprises, actionnés pendant la crise du Covid-19. Il s'agit, en l'occurrence, des prêts participatifs et obligations de la relance, au succès jusqu'ici très mitigé. Le soutien à l'assurance-crédit à l'export est, lui aussi, maintenu, mais son périmètre est nettement resserré.

L'euphorie de l'emploi, saison 2 ?

Vers une débauche d'embauches en 2022 ? Après un millésime 2021 déjà excellent, la dernière enquête de Pôle Emploi sur les "besoins en main-d'oeuvre" laisse entrevoir une nouvelle année exceptionnelle. Et pour cause : les entreprises n'y ont jamais été aussi nombreuses à se dire prêtes à recruter autant. Revers de la médaille, cette ruée sur l'emploi devrait propulser aussi les difficultés d'embauche vers des sommets encore rarement vus.

Innovation : la France à contre-courant

L'innovation tricolore accuse le coup avec retard. Après avoir bien résisté à la crise du coronavirus en 2020, les acteurs nationaux ont déposé moins de brevets au niveau européen l'an dernier. Et ce n'est pas la seule exception française, relevée par l'OEB dans son baromètre annuel : l'Hexagone est en perte de vitesse dans les domaines technologiques parmi les plus dynamiques du continent, comme le numérique et la santé.

Environnement : Paprec remporte la mise chez Cnim

Nouvelle étape dans la vente à la découpe de l'industriel Cnim. L'activité déchets et énergie du groupe varois va tomber dans l'escarcelle du francilien Paprec, ainsi qu'en a décidé le tribunal de commerce de Paris.

► **A lire :** Le groupe Paprec reprend l'activité EPC de Cnim

Agroalimentaire : Buitoni interdit de produire

Les carottes sont cuites pour l'usine Buitoni de Caudry (Nord). Pointée du doigt pour la probable contamination de ses pizzas à la bactérie E.Coli, le site a été momentanément fermé sur décision de la préfecture du département, à la suite de contrôles sanitaires défavorables.

Agriculture : du liquide pour les victimes du gel

On prend les mêmes recettes et on recommence. Face aux conséquences du récent épisode de gel sur l'arboriculture et la viticulture, le gouvernement réactive les mesures déjà mises en place l'an dernier, dans une situation similaire. En l'occurrence, un « fonds d'aide d'urgence à la main des préfets » va bel et bien être mis en place, a confirmé, hier soir, le Premier ministre. Il sera doté de 20 millions d'euros. Egalement au programme : « la prise en charge exceptionnelle des cotisations sociales » des producteurs touchés, ainsi que des « dégrèvements d'office (...) au titre de la taxe sur le foncier non-bâti ». Par ailleurs, les aides du plan de relance resteront disponibles aux agriculteurs six mois de plus, pour leur permettre de « finir leurs investissements de protection », a complété, ce midi, le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal.

Aérien : prudent espoir de sortie de crise

Une bulle d'air dans l'aérien. En février, le trafic a connu "un solide rebond", s'est réjouie l'Association internationale du transport aérien (Iata) : la demande a progressé de quasiment 116 % sur un an, sans que la guerre en Ukraine, démarrée à la fin de ce mois, "n'ait eu un impact majeur" dans l'immédiat. Pour autant, le chemin reste long vers un retour complet à la normale : l'activité des compagnies aériennes reste en retrait de 45,5 % par rapport à ce qu'il était deux ans plus tôt, à la veille de la crise pandémique.

5 avril

Les PME en proie à l'inflation...

Les petites et moyennes entreprises rattrapées par la hausse des prix. L'inflation est devenue leur principale préoccupation en mars, selon une enquête menée par la CPME. Or, une large majorité des dirigeants interrogés se disent d'ores et déjà plombés par l'augmentation des coûts de l'énergie, en particulier. Un contexte pesant, avec des conséquences très concrètes à la clé.

 **A lire :** Energie, carburant... les PME prises au piège de l'inflation

... l'agroalimentaire en première ligne

Au-delà des chiffres, il y a les exemples. L'inflation compromet très directement le développement de certaines entreprises en région. Illustration avec Kirn Production : le charcutier-traiteur alsacien vient de geler l'extension de son usine d'Illkirch-Graffenstaden, à cause du contexte économique actuel.

 **A lire :** Kirn Production repousse ses investissements à cause de la guerre en Ukraine

Chez Agrial, la donne est un peu différente, car une crise peut en cacher plein d'autres. Après le Brexit et le Covid-19, le groupe normand s'attend à vivre une année 2022 encore plus compliquée, sous l'effet de l'inflation et de la grippe aviaire.

 **A lire :** Les crises bousculent le fonctionnement d'Agrial

Les usines françaises en sous-régime

Inflation ou pas, l'industrie attend toujours son retour à la normale, deux ans après le début de la crise du Covid-19. En février, la production est repartie à la baisse dans l'ensemble du secteur secondaire (-0,9 % en un mois), comme dans sa partie manufacturière (-0,5 %), selon l'Insee. Résultat, dans les deux cas, elle reste éloignée de son niveau d'avant-pandémie (à environ -4,5 % par rapport à février 2020). La fabrication des matériels de transports demeure, et de loin, l'activité la plus affaiblie sur la période (-27,6 %), mais de nombreuses autres n'ont pas non plus retrouvé leur production d'antan, à l'image des énergies (-5,3 %), l'eau-assainissement (-5,1 %), la chimie (-4,5 %), la pharmacie (-3,8 %), la métallurgie (-3,7 %) ou le bois-papier (-3,6 %).

Présidentielle : les entrepreneurs ont fait leur choix

A six jours du premier tour, l'élection présidentielle ne fait pas débat chez les entrepreneurs. Ils sont 52 % à plébisciter Emmanuel Macron, selon un sondage OpinionWay pour LegalStart, réalisé auprès de 715 personnes, du 9 au 17 mars. Le chef de l'Etat sortant s'est largement renforcé depuis octobre dernier (+9 points). Derrière, Eric Zemmour (10 %, -6 points), Valérie Pécresse et Jean-Luc Mélenchon (9 % chacun) sont dans un mouchoir, mais, au sein de ce trio, seul le chef de file de la France insoumise décolle par rapport à l'automne dernier (+6 points). A noter que près de 3 dirigeants sur 10 n'expriment toutefois encore aucune intention de vote. Sur le fond, la fiscalité des entreprises reste le sujet économique prioritaire du prochain quinquennat, cité à 36 % par les dirigeants interrogés. Et pourtant, parmi la jeune génération, d'autres préoccupations s'imposent désormais, plus sociétales et environnementales. Illustrations avec une dizaine de ces patrons de moins de 35 ans que *Le Journal des Entreprises* est parti interroger dans toute la France.

▶ **A lire, notre dossier spécial :** Ce qu'attendent les jeunes entrepreneurs du prochain président de la République

Export : la transition énergétique subventionnée

Faire de la crise énergétique une chance à l'export. En pleine réflexion sur ses approvisionnements dans le contexte de la guerre en Ukraine, l'Etat veut pousser les entreprises françaises à tester leurs solutions d'autonomie, d'efficacité et de sobriété à l'étranger. Et mobilise 5 millions d'euros pour les aider à financer des démonstrateurs dans les pays en développement.

Guerre en Ukraine : vers une cinquième ronde de sanctions

L'Union européenne dégage à nouveau l'arme des sanctions contre la Russie. Face aux massacres présumés de civils commis par l'armée de Vladimir Poutine à Boutcha notamment, la Commission a proposé, aujourd'hui, un cinquième paquet de mesures contre Moscou. Il prévoit, entre autres, des "interdictions d'importation" sur le charbon (pour 4 milliards d'euros par an) et sur des matériaux de construction (bois, ciment) ou des produits alimentaires haut-de-gamme (pour 5,5 Md€). Les restrictions à l'exportation de certaines technologies (ordinateurs quantiques, semi-conducteurs, équipements de transport...) seraient renforcées à hauteur de 10 Md€. Les entreprises du pays seraient exclues des marchés publics dans l'UE, les

navires et camions bannis d'Europe, sauf pour le transport de certaines marchandises (dont l'agroalimentaire et l'énergie). Les Etats membres doivent à présent valider ces mesures, voire les durcir : la question d'un gel des achats de pétrole russe reste en effet ouverte, prévient Bruxelles.

4 avril

Reprise ambiguë pour l'emploi cadre

Les cadres ont (presque) retrouvé le sourire en 2021. Déprimé par la crise du Covid-19, le nombre des recrutements a nettement rebondi l'an dernier - et même bien plus que ne s'y attendait l'Apec. Mais comme l'association le redoutait, cette reprise des embauches s'est faite en ordre (très) dispersé. Et à des niveaux de salaires quasiment inchangés.

Retour mesuré des rachats d'entreprises...

Les entreprises n'ont pas manqué d'appétit l'an dernier. Les cessions-acquisitions de PME sont reparties de l'avant en 2021, selon un panorama dressé par In Extenso Finance et Transmission. Un dynamisme qui tient autant à la reprise de l'économie qu'à un effet de rattrapage mécanique, dû à la reprise post-coronavirus... mais qui semble déjà s'essouffler.

 **A lire :** Après un fort rebond en 2021, les cessions et acquisitions de PME ralentissent en France

... les groupes Altrad et Cetih à la manoeuvre

Les cessions-acquisitions, justement, elles font aussi l'actualité en ce début de semaine. Deux opérations d'ampleur ont été annoncées aujourd'hui par des entreprises régionales. Le montpelliérain Altrad a ainsi conclu le rachat d'Endel, filiale du groupe Engie dans la maintenance industrielle. De son côté, Cetih, en Loire-Atlantique, étend son horizon avec l'intégration des établissements Bignon.

 **A lire :** L'ETI Cetih met la main sur le constructeur de fenêtres Bignon

Agriculture : le gel a encore frappé

Bis repetita pour les agriculteurs. Comme l'an dernier, à pareille époque, le gel nocturne fait des ravages dans les plantations depuis ce week-end. La nuit dernière a même été la plus froide d'avril sur les 75 dernières années, affirme Météo France (-1,5° en moyenne nationale). Cet épisode glacial pourrait durer encore jusqu'à mercredi. Les arboriculteurs et viticulteurs sont en première ligne. Selon la présidente de la FNSEA Christiane Lambert, interrogée sur *Europe 1* et *France Info*, les pertes pourraient atteindre 70 à 100 % des cultures dans les zones les plus touchées (Centre-Val de Loire, Beaujolais, Champagne, Lot-et-Garonne, Dordogne, Indre-et-Loire et Aisne). En réponse à cette nouvelle catastrophe, le chef du gouvernement Jean Castex avait promis, hier, "de mobiliser, dès le début de semaine, le dispositif des calamités agricoles", voire, si nécessaire, un "fonds d'urgence" pour aider les exploitations des départements les plus sinistrés.

Automobile : le marché français reste embourbé

Et de dix. Les ventes automobiles ont enchaîné sur une dixième baisse consécutive en mars. Avec 147 079 voitures particulières écoulées, le marché français se contracte de 19,5 % en un an, selon la Plateforme automobile, et même de 34,9 % comparativement à la même période avant la crise du coronavirus (mars 2019). La tendance est similaire sur l'ensemble du premier trimestre avec des baisses de 17,3 % et de 34 %, par rapport, respectivement, à 2021 et 2019.

Inflation : ça va beaucoup mieux à la pompe...

Grand bol d'air dans les stations essence. Les prix des carburants ont enregistré, la semaine dernière, leur deuxième baisse de l'année, selon les relevés du ministère de la Transition écologique. Et pas qu'un peu : au 1^{er} avril, le litre de GNR coûtait, en moyenne, 1,3207 euros, soit 30 centimes de moins que sept jours plus tôt (-18,6 %) ! Le gazole, à 1,891 €, a reculé, lui, de 22,5 centimes, quand le sans plomb en a perdu 17 d'un coup (à 1,8324 €, pour le SP95, et 1,888 €, pour le SP98). Aussi spectaculaires soient-elles, ces chutes sont néanmoins juste suffisantes pour ramener les prix à leur niveau de fin février, début mars. Reste à savoir si ce coup d'arrêt va être accéléré par la fameuse "remise carburant" du gouvernement, entrée en vigueur depuis vendredi... ou si c'est précisément cette aide qui est déjà à l'origine de l'accalmie. Auquel cas ce répit pourrait être de courte durée.

... mais de mal en pis en Europe

Il n'y a pas qu'en France que les prix s'affolent. Dans la zone euro, le taux d'inflation a bondi à 7,5 % sur un an, en mars, soit +1,6 point en un seul mois, selon Eurostat. C'est la plus forte hausse jamais enregistrée depuis le début des relevés en 1997. L'indicateur bat, au passage et pour la 5^e fois consécutive, son record historique. Une fois de plus, l'énergie fait figure de locomotive (+44,7 %, en hausse de 12,7 points !), mais les prix accélèrent, en réalité, dans toutes les catégories de produits (de +5 % pour l'alimentation à +2,7 % pour les services). Pour autant, la France s'en tire bien, avec l'inflation la plus faible des 19 pays de la zone euro (+5,1 % quand même, chiffre supérieur à celui de l'Insee, en raison d'un mode de calcul différent).

▶ **A lire :** Face à l'inflation, les entrepreneurs du bâtiment d'Ille-et-Vilaine en appellent à la solidarité de la filière

1^{er} avril

Gaz russe : la France n'anticipe pas de rupture de livraison

À ce stade, il n'y a "a priori" pas de risque de rupture des importations de gaz russe, a indiqué Barbara Pompili. La ministre de la Transition écologique s'est exprimée suite à la demande de Moscou de payer ses livraisons en roubles. "Les informations reçues de Moscou (...) nous laissent penser que les entreprises pourront finalement continuer à payer en euros auprès des banques, qui elles-mêmes devront convertir leurs euros en roubles", a-t-elle indiqué lors d'une audition à l'Assemblée nationale. Un système qui, selon la ministre, ne change pas grand-chose pour les entreprises françaises. Pour Barbara Pompili, l'exigence de payer en roubles vise avant tout à soutenir la monnaie et ne constitue pas vraiment une mesure de rétorsion vis-à-vis des entreprises européennes.

Une majorité d'artisans subit les répercussions de la guerre en Ukraine

62 % des patrons d'entreprises artisanales disent être "directement impactés par le conflit russo-ukrainien", selon un sondage réalisé fin mars par le réseau des chambres des métiers et de l'artisanat (CMA France). Parmi eux, un sur

dix estime être déjà fortement touché par les conséquences de la guerre. CMA France relève des difficultés liées à la hausse du coût de l'énergie, à l'approvisionnement et à la baisse du chiffre d'affaires. "Les artisans attendent des aides prioritaires et ciblées", plaide le réseau. Également questionnés sur les soutiens à mettre en place, 30 % des artisans interrogés demandent "une aide pour maintenir leur chiffre d'affaires" et 26 % "une aide pour le carburant".

Mode : un manque à gagner de "600 millions d'euros" pour les distributeurs

Allianz Trade a évalué l'impact des perturbations liées au contexte géopolitique en Europe de l'Est pour les distributeurs de mode. Résultat : un manque à gagner "de 4,9 milliards d'euros pour les distributeurs de mode européens" prévu en 2022, "dont 600 millions d'euros en France", calcule l'expert de l'assurance-crédit. "La confiance des ménages européens est désormais frappée de plein fouet par l'invasion de l'Ukraine. De quoi affecter leur consommation (...)", indique l'étude d'Allianz Trade. Conséquence, la dépense des ménages en matière de mode ne devrait croître "que de 4,4 % en 2022", soit 2 points de moins que ce qui était prévu avant la crise ukrainienne.

L'Europe veut interdire le "greenwashing" et favoriser l'économie circulaire

La Commission européenne annonce un bouquet de mesures visant à renforcer l'économie circulaire. Parmi les projets phares : interdire le "greenwashing" (ou écoblanchiment) ou encore informer le consommateur sur la durée d'utilisation pour laquelle un produit a été conçu. L'Europe compte allonger sa "liste noire" des pratiques commerciales déloyales. En ajoutant par exemple "le fait de ne pas informer le consommateur qu'un bien est conçu pour fonctionner de manière limitée si l'on utilise des consommables, des pièces de rechange ou accessoires non fournis par le producteur d'origine". Des propositions qui doivent encore être validées par le Conseil et le Parlement européens.

▶ **A lire :** L'Union européenne veut renforcer l'économie circulaire et "interdire le greenwashing"

Le déficit budgétaire de la France atteint 37,6 milliards en février

Le déficit budgétaire de la France s'élève à 37,6 milliards d'euros en février contre 47,5 milliards un mois plus tôt, rapportent *Les Échos*. Pour rappel, le déficit budgétaire est la situation dans laquelle les recettes de l'État sont inférieures à ses dépenses (hors emprunts). Il se différencie du déficit public, car il n'englobe pas le solde des recettes et des dépenses des autres administrations publiques (collectivités territoriales, organismes de sécurité sociale...).

Le groupe Bolloré cède ses activités logistiques en Afrique

Le groupe français Bolloré cède l'ensemble de ses activités de transport et logistique en Afrique à l'armateur italo-suisse MSC. Le montant de l'opération s'élève à 5,7 milliards d'euros. Conditionnée à l'obtention d'autorisations réglementaires et à l'aval des autorités de la concurrence, la cession effective pourrait intervenir d'ici la fin du premier trimestre 2023. Bolloré conserve encore une présence en Afrique, notamment via Canal+. Le groupe français annonce par ailleurs poursuivre "ses développements sur ce continent dans de nombreux secteurs comme la communication, le divertissement, les télécoms et l'édition".

Un fabricant d'aiguilles normand dans le métavers

La PME Bohin, dernier fabricant d'aiguilles à coudre en France basé dans l'Orne, a investi dans l'achat de parcelles de terrains virtuelles dans le métavers, cet écosystème virtuel immersif. L'occasion pour elle d'endosser un rôle de pionnier et de toucher les jeunes générations.

▶ **A lire :** [Le fabricant d'aiguilles Bohin investit dans l'univers virtuel du métavers](#)

31 mars

Présidentielle : moins d'impôts de production et plus de transition écologique

Livres blancs, manifestes, feuilles de route, etc. : cette année, les organisations patronales ont été studieuses pour élaborer leurs cahiers de doléances aux candidats à l'élection présidentielle. Dans cette foison de

souhaits et d'attentes en tout genre, se distinguent assez nettement plusieurs lignes de force. Certaines restent traditionnelles, comme la baisse des impôts de production, qui est devenu est l'un des principaux enjeux économiques de la campagne. D'autres revendications sont plus nouvelles, ou du moins ont été exacerbées par la crise sanitaire, l'urgence climatique ou la guerre en Ukraine. Un contexte qui pousse par exemple le patronat à défendre des mesures pour réindustrialiser le pays en prenant à bras le cors la question de la transition écologique.

► **A lire :** Ce qu'attendent les patrons du futur Président de la République

Vers une hausse du Smic en mai prochain

Le Smic augmentera de 2,4 à 2,6% au 1^{er} mai. C'est ce qu'a indiqué le ministère du Travail à l'Agence France Presse (AFP). Une info relayée par l'agence sur son compte Twitter ce jeudi. Cette hausse représente une progression de plus de 30 euros, comparée au Smic actuel (qui est de 1 269,03 euros net). Il s'agit d'une revalorisation automatique, dont « la hausse exacte sera connue le 15 avril quand l'Insee publiera son estimation définitive de la hausse des prix en mars », ajoute l'AFP. L'annonce intervient alors que l'inflation a encore augmenté en mars.

L'inflation augmente en mars et s'élève à 4,5% sur un an

Les prix à la consommation auraient augmenté de 1,4 % en mars 2022, après une progression de 0,8% en février, selon l'Insee. Des données provisoires, avant les résultats définitifs attendus mi-avril. Sur les 12 derniers mois, les prix affichent une hausse de 4,5 %. Une inflation tirée en particulier par les tarifs de l'énergie et de l'alimentation sur cette période. Mais aussi, dans une moindre mesure, des services. Quant aux produits manufacturés, leurs prix ralentissent légèrement sur un an, mais progressent nettement sur le mois écoulé.

Semi-conducteurs : Stellantis planche sur un approvisionnement plus local

Le constructeur automobile Stellantis prévoit d'assurer un approvisionnement en puces électroniques depuis l'Europe et les Etats-Unis d'ici trois à quatre ans, selon son DG, Carlos Tavares, dont les propos ont été